



## LES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JUILLET 2012

### PREMIERE RESOLUTION : LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2011 ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale ordinaire, après entendu lecture du rapport d'activité établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2011 et présentation par le commissaire aux comptes de son rapport général et spécial relatif aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011, approuve le rapport d'activité établi par le conseil d'administration relatif audit exercice tel qu'il a été présenté.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

L'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers de l'exercice 2011 tels qu'ils ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 ET DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Sur proposition du conseil d'administration et en application des dispositions légales et statutaires, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2011 s'élevant à 1 706 807 TND comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2011	1 706 807.000
Résultats reportés	1 837 559.000
Résultats disponibles	3 544 366.000
Réserves légales (5%)	85 340.350
Bénéfices distribuables	3 459 025.650
Dividendes à distribuer (0.050 DT /action)	590 625.000
Report à nouveau	2 868 400.650

L'assemblée générale fixe la date du 10 septembre 2012 pour la mise en paiement des dividendes.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'assemblée générale ordinaire constatant que certaines conventions réglementées n'ont pas fait l'objet de la communication nécessaire pour leur approbation, décide de reporter la question relative à l'approbation de ces conventions réglementées lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **CINQUIEME RESOLUTION : QUITUS AUX ADMINISTRATEURS**

L'assemblée générale ordinaire donne aux membres du conseil d'administration quitus entier et sans réserves de leur gestion pour l'exercice 2011.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **SIXIEME RESOLUTION : RENOUELEMENT DE MANDATS DE CERTAINS ADMINISTRATEURS**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant l'arrivée à terme des mandats des administrateurs suivants : M. Fethi LAHMAR, M. Rached LAHMAR, M. Imed LAHMAR et M. Alexandre HAMADOUCHE, décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de trois (3) années, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014 :

Les administrateurs dont le mandat est renouvelé, déclarent n'être soumis à aucune interdiction ou incompatibilité et acceptent le renouvellement de leurs mandats ainsi qu'il résulte de leur signature ci-dessous.

Ainsi, le Conseil d'Administration de la SOPAT se trouve composé des membres suivants:

- M. Fethi LAHMAR
- M. Rached LAHMAR
- M. Imed LAHMAR
- M. Abdelaziz Ben Youssef
- M. Alexandre HAMADOUCHE
- La Société GALLUS
- La Société ATD SICAR

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **SEPTIEME RESOLUTION : ALLOCATION DE JETONS DE PRESENCE**

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer aux administrateurs, à titre de jetons de présence, au titre de l'exercice 2012, une rémunération brute de Dix Mille Dinars par administrateur.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **HUITIEME RESOLUTION : INFORMATIONS SUR LES FRANCHISSEMENTS DE SEUIL DECLARES**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du franchissement du seuil de 5% à la hausse de :

- La Société « DEUTSCHE BANK P/C ALTMA FUND SICAV PLC IN RESPECT OF DUET MENA SUB FUND » dans le capital de la SOPAT et ce en date du 06/12/2011.
- Monsieur Hafedh HMAIED et ce en date du 20/10/2011.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du franchissement du seuil de 5% à la **baisse** de :

- La Société « DEUTSCHE BANK P/C ALTMA FUND SICAV PLC IN RESPECT OF DUET MENA SUB FUND » dans le capital de la SOPAT et ce en date du 19/01/2012.
- Monsieur Hafedh HMAIED dans le capital de la SOPAT et ce en date du 09/3/2012.

**L'assemblée prend acte des éléments ci-dessus exposés**

### **NEUVIEME RESOLUTION : QUESTIONS DIVERSES**

Le président annonce à l'assemblée qu'une note financière de la société sera communiquée aux actionnaires et au public au cours du mois de septembre 2012.

**L'assemblée prend acte de l'élément ci-dessus exposé**

### **DIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS D'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LEGALES**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au Président Directeur Général ou à son représentant, pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

**L'assemblée prend acte de l'élément ci-dessus exposé**



**LES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE  
DU 31 JUILLET 2012**

**PREMIERE RESOLUTION : AUGMENTATION DU CAPITAL**

L'Assemblée générale Extraordinaire, constatant la libération intégrale du capital social, et sur proposition du Conseil d'administration, décide d'augmenter le capital social par incorporation des réserves pour un montant de 1 181 250 dinars pour le porter de 11 812 500 dinars à 12 993 750 dinars, et ce, par l'émission de 1 184 250 actions gratuites nouvelles de nominal un dinar chacune.

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 01/01/2012 et seront attribuées gratuitement aux actionnaires au prorata de leur participation, à raison d'une action nouvelle pour 10 anciennes.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

**DEUXIEME RESOLUTION : MODIFICATION DES STATUTS**

L'assemblée générale extraordinaire, décide sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation du capital de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

**« ARTICLE 6 : CAPITAL SOCIAL**

*Le capital social est fixé à la somme de 12 993 750 dinars. Il est divisé en 12 993 750 actions nominatives d'un dinar chacune »*

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

**TROISIEME RESOLUTION : POUVOIRS**

L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs au conseil d'administration représenté par son président pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

**QUATRIEME RESOLUTION : FORMALITES LEGALES**

L'assemblée générale extraordinaire confère tout pouvoir au président directeur général ou à son représentant, pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**



# SOPAT SA

## Bilan de l'exercice 2011 après affectation de résultats

*Après approbation de L'AGO du 31 juillet 2012*

(EN DINAR)

	<i>31 décembre 2011</i>	<i>31 décembre 2010</i>
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>Actifs immobilisé</b>		
Immobilisations incorporelles	862 889	793 833
Amortissements	(291 138)	(246 018)
Immobilisations corporelles	33 487 130	31 807 065
Amortissements	(17 035 610)	(15 134 075)
Immobilisations financières	4 669 242	5 058 270
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>21 692 514</b>	<b>22 279 075</b>
Autres actifs non courants	166 143	145 182
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>21 858 656</b>	<b>22 424 257</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	10 792 631	9 701 187
Clients et comptes rattachés	16 022 659	12 206 453
Provision sur comptes clients	(4 011 434)	(4 352 421)
	<b>12 011 225</b>	<b>7 854 032</b>
Autres Actifs Courants	6 861 549	7 613 919
Provision sur AAC	(2 241 118)	(1 267 219)
	<b>4 620 431</b>	<b>6 346 699</b>
Placements et autres actifs financiers	1 691 012	1 762 333
Provision sur placements	(57 073)	(57 073)
	<b>1 633 939</b>	<b>1 705 260</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	275 099	197 634
<b>Total des actifs courants</b>	<b>29 333 324</b>	<b>25 804 813</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>51 191 981</b>	<b>48 229 070</b>

# SOPAT SA

## Bilan de l'exercice 2011 après affectation de résultats

*Après approbation de L'AGO du 31 juillet 2012*

(EN DINAR)

	<i>31 décembre 2011</i>	<i>31 décembre 2010</i>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	11 812 500	11 812 500
Réserves	5 141 609	5 056 269
Autres capitaux propres	64 264	183 927
Actions propres		(303 674)
Résultats reportés	2 868 401	2 053 739
<b>Total des capitaux propres après affectation</b>	<b>19 886 774</b>	<b>18 802 761</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Emprunts	5 770 317	4 307 199
<i>Total des passifs non courants</i>	<b>5 770 317</b>	<b>4 307 199</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 650 720	8 835 569
Autres passifs courants	4 155 184	2 219 378
Concours bancaires et autres passifs financiers	10 728 986	14 064 163
<b>Total des passifs courants</b>	<b>25 534 890</b>	<b>25 119 110</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>31 305 207</b>	<b>29 426 309</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>51 191 981</b>	<b>48 229 070</b>

## Evolution des capitaux propres après affectation de résultat:

Les mouvements enregistrés sur les capitaux propres se présentent comme il est indiqué dans le tableau suivant :

	<b>Capital social</b>	<b>Réserve légale</b>	<b>Prime d'émission</b>	<b>Actions propres</b>	<b>Autres capitaux propres</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>Résultat de la période</b>	<b>Total</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2010 avant affectation</b>	<b>11 812 500</b>	<b>657 299</b>	<b>4 398 970</b>		<b>64 264</b>	<b>1 837 559</b>	<b>1 706 807</b>	<b>20 477 399</b>
Reserve légale		85 340					(85 340)	
Dividendes							(590 625)	(590 625)
Résultats reportés						1 030 842	(1 030 842)	
Résultat exercice 2011								
<b>Capitaux propres au 31/12/2011 après affectation</b>	<b>11 812 500</b>	<b>742 639</b>	<b>4 398 970</b>		<b>64 264</b>	<b>2 868 401</b>	<b>0</b>	<b>19 886 774</b>